

COMMUNE DE
VAUXBUIN

BUDGET PRIMITIF

2021



CADRE RÉGLEMENTAIRE

- L'article 107 de la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République, dite loi « NOTRe », est venu compléter les dispositions du code général des collectivités territoriales, notamment son article L. 2313-1, en précisant qu'une « présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles doit être jointe au budget primitif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux. »
- Cette présentation répond à cette obligation et sera disponible sur le site Internet de la commune : www.vauxbuin.fr
- Elle sera jointe en annexe à la délibération n°DCM. 2021/4 du 6 avril 2021

ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

- La **maîtrise** des dépenses de fonctionnement
- Le **respect de l'engagement** de campagne de ne pas augmenter les taux d'imposition
- La nécessité de **garantir une capacité d'autofinancement** importante
- La **volonté de réaliser notre projet**, à partir d'investissements importants

1 > SECTION DE FONCTIONNEMENT

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

	Chapitre	BP 2021
013	Atténuation de charges	10 000,00 €
70	Produit des services	26 900,00 €
73	Impôts et taxes	<u>659 138,00 €</u>
74	Dotations et participations	<u>76 125,00 €</u>
75	Autres produits de gestion courante	9 000,00 €
76	Produits financiers	5,00 €
	Total des recettes réelles	781 168,00 €
002	Excédent antérieur reporté de fonctionnement	342 303,75 €
	Total des recettes d'ordre	342 303,75 €
	TOTAL	1 123 471,75 €

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

	Chapitre	BP 2021
011	Charges à caractère général	<u>174 210,00 €</u>
012	Charges de personnel	201 000,00 €
014	Atténuation de produits (FPIC)	329 982,00 €
65	Autres charges de gestion courante	<u>97 700,00 €</u>
67	Charges exceptionnelles	1 500,00 €
	Total des dépenses réelles	804 392,00 €
022	Dépenses imprévues	15 000,00 €
023	Virement à la section d'investissement	296 079,75 €
042	Opération d'ordre entre section	8 000,00 €
	Total des dépenses d'ordre	319 079,75 €
	TOTAL	1 123 471,75 €

2 > SECTION D'INVESTISSEMENT

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

	Chapitre	BP 2021
20	Immobilisations incorporelles	<u>35 000,00 €</u>
204	Subventions d'équipement versées	<u>88 300,00 €</u>
21	Immobilisations corporelles	<u>893 700,00 €</u>
	Total des dépenses réelles	1 017 000,00 €
16	Emprunt et dettes assimilées	<u>7 000,00 €</u>
	Total des dépenses d'ordre	7 000,00 €
	TOTAL	1 024 000,00 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT

	Chapitre	BP 2021
10	Dotations, fonds divers (FCTVA et TAM)	23 100,00 €
13	Subventions d'équipement attendues	<u>77 700,00 €</u>
16	Emprunts et dettes assimilées	167 489,24 €
	Total des recettes réelles	268 289,24 €
001	Solde d'exécution d'investissement reporté	451 631,01 €
021	Virement de la section de fonctionnement	296 079,75 €
040	Op° d'ordre entre section	8 000,00 €
	Total des recettes d'ordre	755 710,76 €
	TOTAL	1 024 000,00 €

RÉCAPITULATIF BP 2021

SECTION DE FONCTIONNEMENT			
DÉPENSES		RECETTES	
011 Charges à caractère général	174 210,00	002 Excédent antérieur reporté	342 303,75
012 Charges de personnel	201 000,00	013 Atténuation de charges	10 000,00
014 Atténuation de produits	329 982,00	70 Produits des services	26 900,00
022 Dépenses imprévues	15 000,00	73 Impôts et taxes	659 138,00
023 Virement section investis.	296 079,75	74 Dotations et participations	76 125,00
042 Op° d'ordre entre section	8 000,00	75 Autres produits gestion cour.	9 000,00
65 Autres charges gestion cour.	97 700,00	76 Produits financiers	5,00
67 Charges exceptionnelles	1 500,00		
TOTAL (A)	1 123 471,75	TOTAL (A)	1 123 471,75

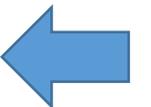
SECTION D'INVESTISSEMENT			
DÉPENSES		RECETTES	
16 Remboursement d'emprunts	7 000,00	001 Solde d'exé. d'inv. rep.	451 631,01
20 Immobilisations incorporelles	35 000,00	021 Vir. de la section de fonct.	296 079,75
204 Subventions d'équipement	88 300,00	040 Op° d'ordre entre section	8 000,00
21 Immobilisations corporelles	893 700,00	10 Dota°, fonds div. et réserves	23 100,00
		13 Subventions d'investissement	77 700,00
		16 Emprunts et dettes assimilées	167 489,24
TOTAL (B)	1 024 000,00	TOTAL (B)	1 024 000,00
TOTAL GÉNÉRAL (A+B)	1 754 275,75	TOTAL GÉNÉRAL (A+B)	1 754 275,75

**FIN DE LA
PRÉSENTATION**



011 Charges à caractère général

- Retour à la quasi-normale pour le **fonctionnement de la cantine** et des **activités périscolaires** : + 13 K€
- **Mise en conformité des installations gaz** des bâtiments municipaux : 3 K€
- Prestation de **démoussage** de la toiture de l'école : 3,8 K€
- Prestations complémentaires **HPN** sur une année : + 10 K€



65 Autres charges de gestion courante

- Nouvelle **hausse de la contribution au SDIS 02** : + 55,5% entre 2014 (20,4 K€) et 2020 (31,8 K€)
- Paiement des cotisations 2020 et 2021 **au dispositif « Aisne Partenariat Voirie »** : 9,4 K€
- **Hausse de la subvention au CCAS** dans un contexte de crise économique et sociale et face au vieillissement de la population de la commune : + 1 K€

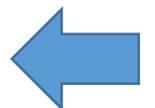


73 Impôts et taxes

Chapitre	BP 2021
Taxes foncières et d'habitation	584 238 €
Attribution de compensation	2 900 €
Fonds de Péréquation Intercommunal et Communal	12 000 €
Emplacements publicitaires	60 000 €
TOTAL	659 138 €

→ Un produit fiscal attendu artificiellement en hausse qui s'explique par une réforme de la fiscalité locale liée à la suppression de la taxe d'habitation

→ En réalité : **respect de l'engagement de ne pas augmenter la part communale dans l'imposition locale**, pour la 10^e année consécutive et **baisse attendue du produit fiscal perçu par la commune** en raison d'abattement et exonérations décidées par le Parlement (- 6,5 K€)



74 Dotations et participation

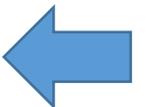
Chapitre	BP 2021
Dotation forfaitaire	47 600 €
Dotation de solidarité rurale	7 600 €
Compensation perte taxe additionnelle et droits mut.	8 000 €
Attribution de comp. d'exonération de la taxe fonc.	925 €
Participation des autres communes	12 000 €
TOTAL	76 125 €

→ Traduction concrète de la baisse des dotations de l'État : en 6 ans, entre 2014 et 2020, le budget communal a été amputé d'un montant de **41,5 K€ pour la seule dotation forfaitaire.**



20 Immobilisations incorporelles

AMO étude d'impact environnemental PLU	5 000,00
AMO travaux école	10 000,00
AMO transformation presbytère	10 000,00
AMO trottoirs clos des Moines et route de Paris	5 000,00
AMO vidéo-protection	5 000,00



204 Subventions d'équipement versées

Effacement réseaux rues des Cuiles, des Treillis et Haute	49 800,00
Effacement réseaux rue de la Vilette et rue Haute	23 500,00
Participation travaux lutte contre érosion et ruissellement	15 000,00



21 Immobilisations corporelles

#1

Réserve voie sud	650 000,00
Efficacité énergétique bâtiment principal de l'école	100 000,00
Aménagements de sécurité route de Courmelles	30 000,00
Reprise de concessions dans le cimetière	27 200,00

21 Immobilisations corporelles

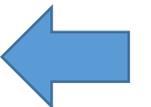
#2

Restauration balustrade église	15 800,00
Coussins berlinois clos des Moines et entrée de Vauxbuin	15 000,00
Travaux voirie divers	15 000,00
Réfection de la toiture de la mairie	12 200,00

21 Immobilisations corporelles

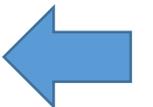
#3

Aménagements paysagers (travaux 2020)	10 500,00
Acquisition mobilier et matériel informatique (école et mairie)	6 000,00
Réfection des marquages au sol	5 500,00
Réfection du préau de l'école	4 500,00
Matériel et outillage divers	2 000,00



16 Emprunts et dettes assimilées

- La commune ne détient plus qu'**un emprunt**, contracté en 2018, pour le financement des tracteurs-tondeuses. Il s'agit d'un **emprunt de 26 112 € à taux 0 sur 4 ans**.
- **Paiement de la 4^e et dernière échéance en 2021 : 6,6 K€.**
- Une **situation favorable au regard de l'encours de la dette** et des **taux d'intérêt historiquement bas** qui permettent d'envisager le recours à l'emprunt pour financer une partie des investissements.



13 Subventions d'équipement attendues

→ Dotation d'équipement des territoires ruraux	57 K€
• Efficacité énergétique du bâtiment principal de l'école	37,2 K€
• Reprise de concessions dans le cimetière	9,9 K€
• Restauration de la balustrade de l'église	5,9 K€
• Aménagements paysagers	4 K€
→ Dispositif « Aisne Partenariat Investissement »	20,7 K€
• Efficacité énergétique du bâtiment principal de l'école	

